

M. P. Cassidy, occupé à la direction des travaux d'un chemin de colonisation, faisait la remarque suivante dans l'un de ses rapports :

“ Suivant moi, le meilleur moyen de faire prospérer le pays est de rendre les terres vacantes de la couronne accessibles à la jeune génération. C'est la population et non les terres vacantes qui font la richesse d'un pays.

“ Je dirai donc au gouvernement : ouvrez vos terres aux jeunes Canadiens, et éloignez la jeunesse de l'influence démoralisatrice de la république voisine et de ses tendances infidèles ; conservez-la à la religion de ses pères, et vous aurez un peuple content, paisible et vertueux ; vous aurez des sujets attachés par les liens de la loyauté et par l'allégeance que les peuples invariablement rendent aux gouvernements qui font leur devoir en protégeant le peuple et ses intérêts.”

M. Richard Lanigan, marchand, de Trois-Rivières, exprimait ce qui suit devant l'un des Comités de la Chambre, touchant la colonisation :

“ Je suis en faveur des sociétés de colonisation, mais je les ferais secondaires et auxiliaires d'un bon système de colonisation par le gouvernement. De cette manière elles pourraient être réellement utiles ; mais si on les laisse à elles-mêmes, elles ne peuvent être que languissantes et de peu d'utilité.”

L'hon. M. Letellier exprime dans son rapport comme Ministre d'Agriculture, pour l'année 1863, ce qui suit à propos de l'immigration étrangère :

“ Avant de terminer ce sujet, je crois devoir insister, ainsi que l'ont fait mes prédécesseurs, sur la nécessité de l'adoption des moyens les plus efficaces pour arrêter l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis, et suggérer qu'un agent spécial soit chargé de la mission de les visiter et de les engager à revenir en cette province où l'encouragement accordé à la colonisation et à l'agriculture et le développement de l'industrie minière leur assurent un sort préférable à celui que de trompeuses promesses leur a fait rechercher à l'étranger. Il n'est que juste que si le trésor public sert à faciliter l'immigration européenne dans ce pays, il soit également employé à ramener au milieu de nous nos nationaux qui l'ont quitté dans le vain espoir d'améliorer leur sort.”

M. Boucher de la Bruère, de son côté, réclame comme suit :

“ L'expression si unanime de l'opinion publique en faveur de l'ouverture des chemins de colonisation et le succès qui a déjà couronné ces entreprises, font espérer que les efforts du gouvernement pour coloniser les terres incultes du domaine public, seront noblement secondés par les représentants du peuple. Dans les circonstances actuelles, je crois de mon devoir de dire que le pays doit redoubler d'énergie et s'imposer même des sacrifices, afin de mettre obstacle à ce courant qui, depuis l'été dernier (1862) surtout, entraîne un nombre bien considérable de jeunes gens et de familles vers le territoire américain, et semble devenir tous les jours plus impétueux. La hideuse plaie de l'émigration aux Etats-Unis est donc ouverte de nouveau. Le Canada voit avec peine son sang le plus pur et le plus vigoureux s'en échapper, et, à moins d'apporter un remède prompt et énergique, les plus beaux fruits de la colonisation, en plusieurs endroits, seront perdus, et la cause même de la colonisation se trouvera gravement compromise. En présence de faits aussi désolants et d'une émigration aussi forte, les demi-mesures sont inutiles. Aussi, je n'entretiens aucun doute que la législature, qui a tant à cœur les intérêts